
Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de Montagne-sur-Aisne (Aisne) qui s'indigne de l'attentat contre les représentants et envoie des couplets sur cet événement, lors de la séance du 12 messidor an II (30 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de Montagne-sur-Aisne (Aisne) qui s'indigne de l'attentat contre les représentants et envoie des couplets sur cet événement, lors de la séance du 12 messidor an II (30 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 286;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25547_t1_0286_0000_10

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Mantes, de vouloir bien faire part à la convention nationale de l'adresse que je te fais passer, ainsi que de celles qui ont précédé et de faire en sorte que dans les bulletins de la convention une commune aussi républicaine que celle de Mantas ne soit point oubliée. S. et F. ».

PETIBON.

[Mantes, 12 prair. II].

« Citoyens Représentans

Les tyrans coalisés pour tenter de détruire notre liberté viennent de tenter de nouveau de nous assassiner dans les personnes de 2 de nos représentans, leur fureur scélérate ne se ralentit point; chaque jour nouvel échec et chaque jour nouvelle tentative de leur part. Qu'ils ne s'y trompent pas ces monstres dénaturés et avides de sang! tous leurs efforts viendront se briser contre les armes d'un peuple libre qui vous protège et qui sacrifiera sa vie pour votre conservation.

Citoyens Représentans, qu'il nous soit permis de vous retracer la scène mâle et vraiment républicaine qui a eu lieu ce jourd'hui dans notre commune! Vieillards, enfans, infirmes, citoyens et citoyennes de tous les âges et de toutes les professions, autorités constituées, et gardes nationales se sont rassemblés au bruit du canon, et au son d'une musique guerrière se sont précipités en masse au champ de Mars pour célébrer la fête du 31 mai, jour où les tyrans ont été annihilés pour toujours, où les fédéralistes et les traîtres ont été livrés à la justice nationale et où la liberté a repris les droits qui lui sont légitimement dus.

Vous n'étiez pas à cette fête civique, vos oreilles n'ont point retenti des cris multipliés qui se sont fait entendre de toutes parts de Vive la République, vivent nos Représentans, vive la Montagne et perissent à jamais leurs assassins; mais votre présence étoit dans nos cœurs et nous vous faisons part des élans que notre indignation a suscitée contre vos assassins et contre ceux qui cherchent à détruire notre liberté. Ah! citoyens Représentans le succès de vos glorieuses entreprises est assuré, nous sommes levés pour vous défendre, toute la République est dans la même attitude, et nous périrons plutôt que de vous voir anéantis. »

BONNEL (*vice-présid.*), PETIBON (*secrét.*) [et 2 signatures illisibles, dont celle du présid.].

20

La société populaire de Cerilly, département de l'Allier, annonce à la Convention nationale que, réunie aux sociétés populaires de Cosne, Hérisson et Maulne, elles vont faire partir deux cavaliers montés, armés et équipés.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

(1) P.V., XL, 301. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t); J. Sablier, n° 1409.

[Cerilly, 24 prair. II] (1).

« Citoyens Représentans

La Société populaire de Cérilly a annoncé à la Convention qu'elle feroit des efforts pour fournir à la deffense de la patrie un cavalier jacobin. Les sociétés populaires d'Hérisson, Meaulne et Cosne n'ont pas plutôt appris cette détermination qu'elles se sont empressées de s'unir à celle de Cerilly. Ces 4 sociétés annoncent à la Convention qu'elles vont en faire partir deux complètement montés, équipés et armés en guerre. 2 jeunes gens, nommés Berthommier et Aujols aune, âgés de 17 ans taille de 5 pieds 4 pouces 2 lignes qui brûlent du desir de combattre les tyrans et leurs satellites se sont présentés. La convention peut compter sur 2 deffenseurs de plus des droits de l'homme. Elles la prient d'accepter cette offrande comme un gage de leur attachement et de reconnaissance pour ses travaux, qui en établissant la République fixent le bonheur et la posterité sur des bases inébranlables. »

BOURGOIND, PETIT, PAUVRE, BERTHOMIER, LEPESCHEUR, AUJOLANNET, TIXIER, VABY [et 3 signatures illisibles].

21

La société populaire de Montagne-sur-Aisne, département de l'Aisne, témoigne son indignation sur l'attentat dirigé contre les représentans du peuple Robespierre et Collot-d'Herbois, et joint à son adresse des couplets sur cet événement.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'instruction publique (2).

22

Les administrateurs et agent national du district de Dol, département d'Ille-et-Vilaine, annoncent à la Convention nationale que la commune de Bazouge-la-Perouze, dans l'arrondissement de ce district, vient d'y déposer 214 chemises, 8 paires de bas, 3 paires de souliers, 12 pieds de toile neuve, et une somme de 33 liv. 5 s. en assignats, provenant des offrandes patriotiques de cette commune pour les braves défenseurs de la patrie. Cette même commune a procuré à la République 174 marcs d'argenterie, 5,346 livres de matière de cloches et cuivre, 4,532 liv. en argent monnoyé, et des ornemens très-riches provenant de sa ci-devant église.

Mention honorable des dons, insertion au bulletin (3).

(1) C 309, pl. 1206, p. 2.

(2) P.V., XL, 301. Bⁱⁿ, 14 mess. (suppl^t). Mentionné par J. Sablier, n° 1409.

(3) P.V., XL, 302. Bⁱⁿ, 16 mess., (suppl^t); J. Fr., n° 644.